

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 mai 2008
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-troisième session
Point 117 s) de la liste préliminaire*
Coopération entre l'Organisation des Nations Unies
et les organisations régionales ou autres : coopération
entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum
des îles du Pacifique

Conseil de sécurité
Soixante-troisième année

Note verbale datée du 6 février 2008, adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente
des Tonga auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente du Royaume des Tonga auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et a l'honneur, en sa qualité de Président en exercice du Forum des îles du Pacifique, de transmettre ci-joint le texte du communiqué du trente-huitième Forum des îles du Pacifique, tenu à Nuku'alofa (Tonga), les 16 et 17 octobre 2007 (voir annexe).

La Mission permanente du Royaume des Tonga auprès de l'Organisation des Nations Unies vous saurait gré de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note verbale et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 117 s) de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

* A/63/50.



**Annexe à la note verbale datée du 6 février 2008 adressée
au Secrétaire général par la Mission permanente des Tonga
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Trente-huitième Forum des îles du Pacifique

Nuku'alofa (Tonga), les 16 et 17 octobre 2007

Communiqué du Forum

1. Le trente-huitième Forum des îles du Pacifique s'est tenu aux Tonga, les 16 et 17 octobre 2007; y ont assisté les chefs d'État ou de gouvernement des États fédérés de Micronésie, des Fidji, des Îles Cook, de Nauru, de Nioué, de la Nouvelle-Zélande, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Samoa, des Tonga, de Tuvalu et de Vanuatu, ainsi que des représentants de l'Australie, de Kiribati, des Palaos, de la République des Îles Marshall et des Îles Salomon. Ont également participé à la session en qualité de membres associés la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française et, en qualité d'observateurs, le Timor-Leste, Tokélaou et Wallis et Futuna. Le séminaire a eu lieu à Vava'u, aux Tonga. Un représentant du Venezuela a également assisté en qualité d'invité spécial du Gouvernement des Tonga.

2. Les dirigeants ont exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement et à la population des Tonga pour leur accueil chaleureux, leur généreuse hospitalité et les moyens mis en œuvre pour la tenue du Forum et des réunions connexes.

Plan pour le Pacifique

3. Les dirigeants ont noté que deux ans après le lancement du Plan, des progrès considérables ont été réalisés dans les actions engagées au titre de chacun des quatre piliers du Plan. Cependant, de sérieux problèmes subsistent, notamment l'établissement en temps voulu des rapports nécessaires à l'évaluation continue de l'exécution du Plan et l'insuffisance des ressources humaines et financières affectées à certaines initiatives.

4. Les dirigeants ont pris plusieurs engagements importants qui permettront d'accélérer l'exécution du Plan au cours des 12 prochains mois. On trouvera ci-dessous et à l'annexe A, les priorités du Plan pour le Pacifique.

La pêche

5. Malgré le travail considérable qui a été fait jusqu'à présent pour renforcer la gestion des stocks de poissons grands migrateurs dans la région, les dirigeants estiment qu'il y a lieu de prendre d'urgence des mesures supplémentaires dans certains domaines. Le secteur des pêches est l'un des principaux moteurs de croissance économique durable dans la région. Il est à la fois source de recettes d'exportation et de sécurité alimentaire et il faut donc entretenir la solidarité entre les membres du Forum en matière de gestion des stocks de poissons, particulièrement les thonidés. Les pays membres du Forum sont également appelés à adopter une stratégie à long terme de gestion efficace de ces ressources, qui leur apportera des avantages durables. Cette stratégie doit porter sur le respect et le renforcement des arrangements, accords et mesures de conservation régionaux, qui

ont pour objet d'assurer la protection de cette ressource essentielle compte tenu des niveaux des stocks qui sont de plus en plus menacés, et de l'intérêt accru porté à cette question sur le plan international, particulièrement de la part des pays qui pratiquent la pêche en eaux lointaines. Les dirigeants ont adopté la Déclaration de Vava'u sur les ressources halieutiques (voir annexe B).

6. Les dirigeants ont également accueilli avec gratitude la contribution de 5 millions de dollars néo-zélandais au programme du Secrétariat de la Communauté du Pacifique sur le marquage des thonidés annoncée par la Nouvelle-Zélande et la contribution de 500 000 dollars australiens annoncée par l'Australie à titre de capital de départ pour consacrer l'action des pays insulaires du Pacifique pour lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Énergie

7. Les dirigeants estiment qu'il faut continuer d'appuyer à un niveau élevé les mesures prises pour couvrir les besoins énergétiques de la région, plus précisément celles qui concourent à assurer à tous les membres du Forum l'accès équitable à des sources d'énergie fiables et abordables. Lors de leur réunion de cette année, les ministres de l'énergie du Pacifique ont beaucoup favorisé la réalisation de cet objectif, en particulier, en engageant des travaux qui permettront de soumettre à l'examen des membres du Forum, en 2008, une proposition définitive concernant l'achat en gros de carburant. Dans leur communiqué final, les ministres ont donné un signal fort en ce qui concerne les problèmes relatifs aux besoins énergétiques de la région et proposaient des stratégies pour les atténuer. Prenant acte de l'orientation donnée par les ministres de l'énergie, les dirigeants ont avalisé la mise en œuvre de l'ensemble des recommandations contenues dans le communiqué final de la réunion.

Commerce et intégration économique

8. Les dirigeants ont reconnu que la croissance économique était essentielle à la mise en œuvre du Plan pour le Pacifique et que l'intégration des économies de la région favoriserait l'amélioration du niveau de vie dans tous les pays membres du Forum. Les ministres de l'économie et leurs homologues du commerce ont mis l'accent sur le commerce et l'intégration économique et souligné notamment l'importance de la mobilité de la main-d'œuvre. Toutefois, certains problèmes subsistent, notamment le retard pris dans la mise en œuvre des accords commerciaux régionaux. Les dirigeants ont souligné l'importance des échanges commerciaux et de l'intégration économique pour consolider la croissance économique de la région.

Changements climatiques

9. Les dirigeants ont réaffirmé leur profonde inquiétude concernant la menace de plus en plus grave que présentent les changements climatiques pour le bien-être économique, social et environnemental des pays insulaires du Pacifique et pour leurs communautés, populations et cultures. Les dirigeants ont souligné que, depuis 1990, ils demandent instamment à la communauté internationale de prendre des mesures concertées afin de réduire les rejets de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les événements récents, de même que certains rapports internationaux très importants tels que le quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), révèlent la réalité

des changements climatiques, qui sont probablement dus à l'activité humaine. Il faudra à l'évidence s'adapter aux changements climatiques au moment où les émissions de gaz à effet de serre commencent à produire leurs effets sur la planète.

10. Les dirigeants ont reconnu que les petits pays insulaires de basse altitude du Pacifique avaient des préoccupations et intérêts particuliers concernant les effets néfastes des changements climatiques, en particulier l'élévation du niveau de la mer.

11. Les dirigeants se sont déclarés satisfaits des conclusions du GIEC selon lesquelles il est économiquement et matériellement possible d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter avec succès, grâce à l'appui concerté de la communauté internationale. Par contre, si aucune mesure sérieuse n'est prise, l'économie mondiale et les ressources fragiles du Pacifique seront gravement touchés.

12. Les dirigeants ont invité la communauté internationale à coopérer afin de réaliser efficacement l'objectif fondamental de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui est d'empêcher toute perturbation dangereuse du système climatique en obtenant notamment l'engagement de tous les gros émetteurs de gaz à effet de serre à réduire leurs émissions et à augmenter et mobiliser les ressources financières et techniques pour appuyer les efforts d'adaptation des pays en développement. Les dirigeants ont reconnu que les changements climatiques constituent un défi international à long terme et que le succès des interventions passe par l'effort concerté et résolu de la communauté internationale, y compris des principaux pays émetteurs de gaz à effet de serre pour réduire leurs émissions de gaz et de tous les pays pour s'adapter aux effets des changements climatiques.

13. Les dirigeants se sont engagés à participer activement et de façon constructive à la réunion sur la Convention-cadre qui aura lieu à Bali en décembre 2007 et ils sont convenus d'entreprendre à cette occasion des négociations sur l'adoption d'un cadre global sur les dispositions à prendre, après 2012, pour lutter contre les changements climatiques. À cette fin, les dirigeants ont accueilli avec satisfaction les résultats positifs de la réunion de 2007 de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Sydney, pour promouvoir une intervention internationale plus efficace en matière de changement climatique.

Transport

14. Les dirigeants ont reconnu que le transport était à la base du développement économique de la plupart des autres secteurs. Des services de transport maritime et aérien efficaces et fiables entraînent une diminution des coûts commerciaux et une atténuation du problème des distances dans la région du Pacifique. L'abrogation de règlements inutiles favorise la libre circulation des biens et des services, améliorant ainsi les perspectives des populations du Pacifique. D'importantes mesures ont été prises pour renforcer les services de transport dans la région, particulièrement dans les secteurs maritime et aérien. Toutefois, les transports ne contribuent pas pleinement à la croissance économique du fait de l'insuffisance des services et des infrastructures, surtout dans les petits États insulaires de la région. Les dirigeants se sont félicités de l'importante contribution de la Pacific Forum Line au développement des transports régionaux. Les membres du Forum sont d'avis qu'il faut continuer de mettre l'accent sur des initiatives régionales et sous-régionales afin d'améliorer les services de transport maritime et aérien, la sûreté et la sécurité

ainsi que les infrastructures. Les progrès réalisés dans ce domaine favoriseront également le secteur du tourisme qui demeure une priorité économique essentielle pour la région.

Fidji

15. Les dirigeants :

a) Ont entériné les conclusions du rapport du Groupe de personnalités éminentes présenté à l'issue de la mission tenue du 29 janvier au 1^{er} février 2007 aux Fidji, ainsi que la déclaration des ministres des affaires étrangères des pays membres du Forum à l'issue de la réunion de mars 2007, comme moyens efficaces de favoriser le rétablissement d'un gouvernement constitutionnel et démocratique aux Fidji;

b) Ont accueilli favorablement l'engagement pris aujourd'hui par le chef du Gouvernement provisoire des Fidji devant les dirigeants du Forum à tenir des élections législatives au cours du premier trimestre de 2009, et ont noté qu'il a également déclaré aux dirigeants du Forum qu'il entendait, en même temps que les forces militaires de la République des îles Fidji, accepter les résultats du scrutin du premier trimestre de 2009;

c) Ont invité le Gouvernement provisoire des Fidji à travailler avec le Groupe de travail mixte Forum-Fidji à la préparation d'un plan crédible pour le scrutin, conformément à la Constitution et aux lois des Fidji, et ont demandé au Gouvernement provisoire d'accorder la plus haute priorité à cette tâche;

d) Ont pris note que le Gouvernement provisoire avait mis en place une initiative pour la préparation d'une charte du peuple;

e) Se sont félicités de l'appui accordé par les membres de la communauté internationale aux activités du Forum concernant la préparation du scrutin, avant le premier trimestre de 2009;

f) Se sont également félicités du travail du Groupe de travail mixte Forum-Fidji afin de préparer le scrutin avant le premier trimestre de 2009;

g) Ont demandé que soit tenue, au mois de janvier prochain, une réunion des ministres des affaires étrangères des États membres du Forum pour examiner les progrès réalisés concernant la tenue d'une élection pendant le premier trimestre de 2009.

Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon

16. Les dirigeants :

a) Ont félicité tous les pays membres du Forum de leur contribution continue à la Mission d'assistance régionale aux Îles Salomon (RAMSI), qui est un très bon exemple de coopération régionale;

b) Ont noté que, conformément aux décisions prises par le Forum en 2006, un mécanisme consultatif entre le Gouvernement des Îles Salomon, RAMSI et le Forum des îles du Pacifique a été établi et que le Groupe de travail chargé

d'examiner RAMSI a présenté son rapport aux ministres des affaires étrangères du Forum;

c) Ont reconnu l'importance qu'aurait la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail pour le bon fonctionnement de RAMSI;

d) Ont approuvé les recommandations du Groupe de travail et l'ont félicité de son appui au Gouvernement des Îles Salomon;

e) Ont reconnu l'urgence de tenir des consultations, par l'entremise du Comité ministériel permanent du Forum, avec le Gouvernement des Îles Salomon dans le but de préciser leurs préoccupations concernant certaines recommandations du Groupe de travail et que le Comité permanent fasse rapport de nouveau aux dirigeants dans les meilleurs délais;

f) Ont noté que l'examen avait été effectué conformément au mandat convenu;

g) Ont pris note du fait que le Gouvernement des Îles Salomon avait décidé de revoir la loi sur la facilitation de l'assistance internationale;

h) Ont noté l'importance qu'accordent les dirigeants aux assurances données au Président du Forum selon lesquelles toute proposition d'amendement à la loi fera l'objet d'une consultation préalable avec les pays qui contribuent à RAMSI.

Assistance régionale du Pacifique à Nauru

17. Les dirigeants du Forum ont reçu le rapport du Président de Nauru sur les progrès réalisés dans les programmes de réforme et de relèvement de son pays, ont félicité le Gouvernement de Nauru de sa réélection et ont noté l'apport important du Programme d'assistance régionale du Pacifique à Nauru aux efforts déployés par le Gouvernement. En même temps, les dirigeants ont constaté les nombreux problèmes, notamment la dette publique très élevée héritée du passé, et ont accepté de continuer à appuyer Nauru à la faveur du Programme d'assistance régionale du Pacifique à Nauru et d'autres mesures bilatérales.

Contaminants radioactifs dans la République des Îles Marshall

18. Les dirigeants ont reconnu les circonstances exceptionnelles dues à la présence de contaminants radioactifs dans la République des Îles Marshall et ont réaffirmé la responsabilité particulière des États-Unis d'Amérique à l'égard de la population des Îles Marshall qui a subi et continue de subir les conséquences directes des essais d'armes nucléaires effectués par les États-Unis lorsque ceux-ci administraient les Îles sous la tutelle de l'Organisation des Nations Unies. Les dirigeants ont de nouveau engagé les États-Unis à s'acquitter pleinement de leurs obligations concernant le versement d'une indemnisation juste et équitable ainsi que de leur engagement à réinstaller les populations déplacées dans des lieux non contaminés et en particulier à rétablir pleinement et définitivement la productivité économique de toutes les zones affectées. Les dirigeants ont pris note de la poursuite du dialogue entre le Gouvernement de la République des Îles Marshall et celui des États-Unis, y

compris le Congrès, le Sénat et l'Administration, et sont convenus de soumettre une lettre supplémentaire de la part du Président du Forum au Gouvernement des États-Unis demandant instamment à celui-ci d'agir, au lendemain des auditions du Congrès qui ont fait ressortir la persistance des problèmes causés par le programme d'essais nucléaires des États-Unis. Les dirigeants ont encouragé les membres à appuyer les Îles Marshall sur cette question devant l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres instances internationales et à continuer de les aider en soulevant la question auprès des membres du Congrès des États-Unis.

Examen du cadre institutionnel régional

19. Les dirigeants sont convenus :

a) D'inclure l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique au Pilier 1, compte tenu de l'importance de celle-ci dans la région et pour valoriser la pêche sur le plan politique;

b) De la nécessité de rationaliser les fonctions de la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU) et celles des programmes de travail du Secrétariat de la Communauté du Pacifique et du secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) afin d'intégrer les fonctions de la PACSU à celles du Secrétariat de la Communauté du Pacifique et du PROE;

c) Du fusionnement de l'Office du Pacifique Sud pour l'évaluation de l'éducation et du Secrétariat de la Communauté du Pacifique;

d) Que l'University of the South Pacific (USP) et la faculté de médecine de Fidji fassent partie du Pilier 3 (Éducation).

Initiatives nationales

Sports

20. Prenant note de l'importance des sports dans la vie sociale, culturelle et économique des pays insulaires du Pacifique, les dirigeants ont encouragé leurs fédérations nationales sportives et olympiques à collaborer, avec leurs homologues régionales, à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes et de projets régionaux, comme pour l'haltérophilie, qui utiliseraient d'une manière optimale les ressources limitées des pays insulaires du Pacifique. Les dirigeants ont reconnu le rôle important que pourrait jouer le sport comme vecteur de développement et de paix dans le cadre plus large du bien-être social, politique et culturel de la population du Pacifique et pour favoriser un mode de vie sain dans la région, objectif auquel devraient être consacrés les fonds versés par les donateurs.

21. Les dirigeants ont convenu d'appeler l'attention des fédérations de rugby australienne et néo-zélandaise sur les préoccupations des États insulaires du Pacifique s'agissant des conditions d'admission à l'International Rugby Board (IRB), et la participation des équipes des îles du Pacifique ou d'une équipe mixte au Super 14 de la compétition Rugby Hémisphère Sud.

Arrangements sous-régionaux

22. Les dirigeants ont noté avec préoccupation la possibilité que la formation de sous-groupes régionaux nuise à l'institution qu'est le Forum des îles du Pacifique et ont décidé de ne pas clore la question et de l'examiner plus avant ultérieurement. À cet égard, ils ont demandé au Secrétaire général d'examiner la question et en particulier, les mesures pratiques que pourrait prendre le Forum dans le cadre de ses procédures et activités pour minimiser toute atteinte à sa cohérence et à sa cohésion et de transmettre leurs conclusions aux dirigeants lors de leur réunion de 2008.

Kava

23. Les dirigeants ont noté la très grande importance du kava, sur le plan culturel, pour la région. Ils ont également noté les restrictions imposées par l'Australie sur l'importation du kava afin de protéger la santé des populations locales. Les dirigeants ont accepté d'examiner, avec l'Australie, la possibilité d'alléger ces restrictions.

Santé

24. Les dirigeants se sont félicités de la contribution supplémentaire de 20 millions de dollars australiens que versera l'Australie au cours des quatre prochaines années pour lutter contre les maladies chroniques dans le Pacifique.

Comité du patrimoine mondial

25. Les dirigeants ont appuyé la candidature de Vanuatu à un siège « réservé » du Comité du patrimoine mondial.

Statut d'observateur

26. Les dirigeants ont invité la Commission des pêches du Pacifique occidental et central à demander le statut d'observateur au Forum.

Partenaire du dialogue postsession du Forum

27. Les dirigeants ont accueilli l'Italie comme quatorzième partenaire du dialogue postsession du Forum et ont noté que ce pays participera à la séance plénière du dialogue postsession du Forum de 2007.

Charte de l'University of the South Pacific

28. Les dirigeants ont pris note de la proposition présentée par le conseil de l'University of the South Pacific concernant la préparation d'un nouveau document de base, pour l'université, qui prendrait la forme d'un traité multilatéral et qui serait ratifié par les gouvernements des pays membres de l'université. Au vu des questions soulevées par les dirigeants, le Secrétariat a été chargé de recueillir des renseignements supplémentaires et de leur en faire rapport.

Papouasie

29. Les dirigeants ont pris note de l'intention du Premier Ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée d'informer le Président de l'Indonésie de la teneur des discussions du Forum sur la Papouasie.

Sommet des dirigeants des petits États insulaires

30. Les dirigeants ont pris note des conclusions du Sommet des dirigeants des petits États insulaires.

Réunion des dirigeants des pays ACP

31. Les dirigeants ont pris note des résultats de la Réunion des dirigeants des pays ACP.

Remerciements

32. Les dirigeants ont rendu hommage au Président par intérim sortant, Sir Michael T. Somare, Premier Ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, pour la qualité de sa présidence au cours du Forum de 2007 ainsi qu'à son gouvernement.

Lieu

33. Les dirigeants ont accueilli favorablement l'offre du Gouvernement de Nioué d'accueillir le Forum de 2008.

Vava'u (Tonga)
Le 17 octobre 2007

Annexe A

Décisions prises à Vava'u concernant le Plan pour le Pacifique

Afin d'accélérer l'exécution du Plan pour le Pacifique au cours des 12 prochains mois, les dirigeants :

Contexte international du Plan pour le Pacifique

- Ont entériné la modification suivante du Plan pour le Pacifique :
« Le Plan pour le Pacifique comprend les priorités de la région qui sont conformes aux cadres internationaux, notamment le Programme d'action pour la Barbade et la Stratégie de Maurice et favorisent leur mise en œuvre. En cette qualité, le Plan pour le Pacifique favorise la coopération régionale sur des positions communes par l'entremise de la Commission du développement durable et d'autres forums internationaux qui défendent le "cas particulier" des petits États insulaires en développement. La position commune des pays membres du Forum des îles du Pacifique dans l'arène internationale est importante pour obtenir l'appui des pays insulaires du Pacifique, à la fois à titre individuel et comme groupe, et cette position est reconnue et appréciée par les autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies. »

La pêche

- Ont confirmé l'importance de la pêche pour l'économie de tous les pays membres du Forum et se sont engagés à promouvoir les pêcheries nationales, en particulier l'industrie du thon, par la mise en place progressive de dispositifs de gestion fondés sur le respect des droits et appuyés par un cadre réglementaire et de gestion approprié;
- Se sont engagés à préserver la solidarité régionale entre les pays membres du Forum au sujet de la gestion des stocks de thon de la région; à renforcer leur appui à l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, au Secrétariat de la Communauté du Pacifique et aux autres organes régionaux chargés des pêches qui s'efforcent d'appliquer une stratégie à long terme au secteur de la pêche dans la région du Pacifique, plus particulièrement la pêche aux thonidés, afin d'assurer la gestion efficace de ces ressources et d'en tirer des avantages économiques, sociaux et culturels durables; à défendre et à renforcer les arrangements régionaux et nationaux en place, ainsi que les accords et mesures de conservation qui protègent cette ressource essentielle;
- Se sont engagés ainsi que leurs Gouvernements à la conservation et à la gestion durables des thonidés grands migrateurs en mettant immédiatement en place des mesures de conservation et de gestion qui ont été élaborées et approuvées par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC); demandant que la CPPOC adopte de nouvelles mesures pour régler le problème de la surpêche du thon ventru et du thon à nageoire jaune, y compris une diminution de la pêche à la palangre et à la senne coulissante, ainsi que des mesures précises pour diminuer la pêche au thon ventru et à nageoire jaune juvéniles; en élaborant et en mettant en œuvre, avec l'aide de l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique, une stratégie régionale de suivi, de

contrôle et de surveillance et en continuant d'appuyer, s'il y a lieu, l'initiative de marquage des thonidés du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, notamment pour ce qui concerne son application au reste du Pacifique;

- Ont confirmé la Déclaration sur la gestion du chalutage de fond, adoptée en 2006 au Forum de Nadi, se sont félicités de l'adoption subséquente de la résolution 61/105 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a demandé que les États adoptent des mesures sévères afin de réglementer et de gérer la pêche au chalut de fond en haute mer et se sont engagés à protéger la biodiversité des grands fonds marins et à conserver et à gérer les stocks de poissons chevauchants du Pacifique;
- Ont encouragé la participation efficace aux négociations visant à assurer une Organisation régionale de gestion des pêches du Pacifique Sud qui favorise les meilleures pratiques, compte tenu de son importance stratégique à long terme pour les membres, et de l'interaction possible des stocks pélagiques et des ressources en thonidés régis par la CPPOC;
- Se sont engagés à développer et à gérer les secteurs de la pêche côtière et de l'aquaculture de manière à favoriser la sécurité alimentaire, les modes de subsistance viables et la croissance économique pour les générations actuelles et futures des populations du Pacifique;
- Ont accepté de faire part d'urgence de ces préoccupations aux pays qui pratiquent la pêche en eaux lointaines et aux États côtiers de la région qui ont participé au dialogue post-session du Forum et d'insister sur leur collaboration aux activités des membres du Forum;

Énergie

- Ont exprimé l'engagement de leurs gouvernements respectifs à mettre en œuvre le communiqué des ministres de l'énergie du Pacifique, en notant en particulier que le développement énergétique et économique doit faire partie intégrante des plans stratégiques de développement national et régional et figurer parmi leurs priorités; l'importance pour les pays insulaires du Pacifique d'adopter des politiques énergétiques solides et des plans de travail stratégiques pour assurer la progression des initiatives en matière d'énergie conformément aux attentes nationales; l'importance de mettre en œuvre des programmes et des politiques qui favoriseront une répartition optimale et efficace des sources d'énergie afin d'assurer des sources d'énergie durables et renouvelables et le fait qu'une autre réunion des ministres serait utile. Ils ont proposé que la Commission du Pacifique Sud pour les géosciences appliquées (PACSU) se réunisse en 2009 parallèlement à la réunion des responsables de l'énergie;

Commerce et intégration économique

- Ont réaffirmé l'importance d'intensifier les mesures prises afin d'assurer une intégration économique régionale qui pourrait jouer un rôle de premier plan en matière de croissance économique; ont noté le travail des ministres de l'économie du Forum des îles du Pacifique pour faire progresser les initiatives du Plan pour le Pacifique en matière de gouvernance économique, notamment le renforcement des approches régionales relatives aux douanes, à la réglementation économique, à la mobilité de la main-d'œuvre et à la prestation

d'une assistance technique micro et macroéconomique et, dans ce contexte, ont accepté de réaffirmer leur attachement à la mise en œuvre de meilleures approches régionales;

- Ont noté et encouragé la mise en commun des ressources pour atténuer les problèmes structurels que présente la prestation des services, notamment en ce qui concerne les douanes et la réglementation économique, et ont réaffirmé l'urgence de renforcer l'appui régional, particulièrement au moyen de solutions durables à long terme, conformément à l'esprit du Plan pour le Pacifique;
- Ont demandé de redoubler d'efforts pour assurer l'intégration économique régionale, notamment par la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce du Forum des îles du Pacifique et de l'Accord du Forum des îles du Pacifique sur le resserrement des liens économiques qui sont conformes aux objectifs du Plan pour le Pacifique, et ont insisté sur l'importance de s'appuyer sur les résultats de l'étude d'impact et d'analyse des lacunes récemment achevée, en application de l'Accord du Forum des îles du Pacifique sur le resserrement des liens économiques pour renforcer la coopération régionale économique et commerciale et, ce faisant, ont reconnu la nécessité de consulter toutes les parties nationales et régionales concernées au sujet des questions soulevées;
- Ont noté, dans ce contexte, les consultations qui ont eu lieu lors de la réunion, en 2007, des ministres du commerce du Forum et se sont félicités de ce que les ministres du commerce ont décidé que les responsables tiendraient une réunion informelle au début de 2008 en Nouvelle-Zélande pour discuter des moyens de progresser, conformément à l'Accord du Forum des îles du Pacifique sur le resserrement des liens économiques. Ils ont en outre réaffirmé la nécessité de coordonner les initiatives régionales en matière de commerce et d'économie, conformément à l'entente conclue entre les ministres du commerce en 2005 avec d'autres priorités régionales, notamment le commerce des services entre les membres qui sont parties à l'Accord sur le commerce du Forum des îles du Pacifique;
- Ont accepté, sous réserve de la mobilisation des ressources nécessaires, de mener un programme d'activités dans les pays insulaires du Forum pour renforcer les capacités nationales et régionales en matière des droits de propriété intellectuelle, notamment une étude sur la création éventuelle d'une institution régionale pour revendiquer et protéger les connaissances traditionnelles et les droits de propriété intellectuelle comme le prévoit le Plan pour le Pacifique. Ils ont noté qu'il faut également élaborer un mécanisme de règlement des différends pour régler les conflits qui pourraient découler de l'Accord sur le commerce du Forum des îles du Pacifique;

Changements climatiques

- Ont convenu de la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur les changements climatiques et de prendre en considération cette question dans la planification du développement national en s'inspirant du Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques et du plan de mise en œuvre connexe. Ils ont en outre demandé aux membres du Conseil des organisations régionales du Pacifique :

- D'intensifier la programmation conjointe afin de promouvoir la mise en œuvre de cadres de travail et de plans d'action régionaux, en particulier le Cadre océanien d'intervention sur les changements climatiques et le schéma directeur de réduction et de gestion des risques de catastrophe afin d'aider les membres à élaborer des mesures d'adaptation aux effets du changement climatique;
 - De faciliter la collecte et l'analyse de données scientifiques, sociales et économiques et des connaissances traditionnelles de manière à ce que les membres prennent des décisions éclairées et opportunes;
 - De déterminer les mécanismes de financement valables aux niveaux national, sous-régional ou régional pour aider les membres à s'adapter au changement climatique et à en atténuer les effets;
- Ont demandé que, lorsque cela est possible ou nécessaire, les changements climatiques soient portés à l'ordre du jour des réunions régionales, notamment des ministres et des responsables, y compris celles qui portent sur les partenariats autour des ressources en eau et pour la réduction des risques de catastrophe;

Transport

- Ont confirmé l'importance d'une action régionale intensifiée pour assurer des moyens de transport efficaces dans la région, en particulier, en développant de meilleurs services de transport maritime et en libéralisant le transport aérien et en améliorant la sûreté et la sécurité du transport afin d'augmenter les échanges commerciaux. Ils se sont félicités du travail effectué jusqu'à maintenant pour appuyer le développement des services de transport aérien et maritime sous-régionaux en notant le surcroît d'économies et d'efficacité qui pourrait être réalisé, ont demandé que ce travail se poursuive et ont encouragé les partenaires du développement à appuyer la prestation de services de transport aérien et maritime fiables et efficaces et à mettre en place l'infrastructure d'appui;

Nouvelle architecture juridique

- Ont accepté l'inclusion, dans le Plan pour le Pacifique, d'une nouvelle initiative pour le renforcement de l'architecture juridique (12.9) qui, sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires, commencera par deux études exploratoires qui devront définir les modalités de renforcement de l'architecture juridique de la région et dont les résultats seront communiqués au Comité d'action du Plan pour le Pacifique;

Achat en gros du pétrole

- Ont noté l'important travail qui a été fait jusqu'à maintenant concernant l'initiative régionale pour l'achat en gros du pétrole et ont accepté l'adoption d'un accord-cadre concernant sa mise en œuvre, la version finale du plan de mise en œuvre devant être présentée aux dirigeants en 2008;

Tourisme

- Ont convenu de réexaminer leur appui à l'industrie du tourisme et d'envisager de l'élargir si nécessaire; d'accorder la priorité aux liens entre les infrastructures et les transports (par exemple, les routes, les aéroports, les transports aérien et maritime) dans leur pays pour soutenir le tourisme durable et favoriser les investissements étrangers dans l'industrie du tourisme; d'encourager l'élaboration de stratégies de marketing régionales et sous-régionales et le développement des marques sur les principaux marchés internationaux;

Technologie de l'information et de la communication

- Ont réitéré l'appel lancé en 2005 à trouver des solutions technologiques qui permettront de combler le fossé numérique dans la région des îles du Pacifique par la mise en œuvre de la Stratégie numérique du Plan pour le Pacifique;
- En rapport avec la technologie des câbles sous-marins :
 - Ont noté l'absence relative de câbles sous-marins dans les îles du Pacifique et ont reconnu que c'est grâce à l'effort individuel des pays ou territoires concernés que des câbles ont été installés (Fidji, Papouasie-Nouvelle-Guinée) ou le seront (Samoa américaines, États fédérés de Micronésie, Polynésie française, République des Îles Marshall, Nouvelle-Calédonie);
 - Ont reconnu que la technologie des câbles sous-marins est un moyen idéal d'améliorer la coopération régionale dans le cadre d'un « projet régional » reliant un grand nombre de pays et de territoires de la région et bénéficiant d'un financement à la fois public et privé;
 - Ont accueilli l'initiative Réseau d'information du Pacifique Sud (SPIN), un nouveau réseau de câbles sous-marins transpacifique qui doit relier 12 pays et territoires insulaires du Pacifique au réseau international de télécommunication, probablement en décembre 2008. Parmi les pays et territoires insulaires du Pacifique qui participent au Réseau d'information du Pacifique Est, on citera notamment la Polynésie française, les Îles Cook, Nioué, les Samoa américaines, Wallis et Futuna, les Tonga, les Fidji, la Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, les Îles Salomon et la Papouasie-Nouvelle-Guinée;
 - Ont encouragé les 12 pays et territoires insulaires participants à envisager, à cette occasion, de mettre en place un « projet régional d'envergure » susceptible d'améliorer et de débloquer leur potentiel de développement;
 - Ont noté l'intérêt soulevé par la possibilité d'étendre le Réseau d'information du Pacifique Sud à d'autres pays et territoires insulaires du Pacifique;
 - Ont demandé à des partenaires de développement et des investisseurs privés d'appuyer cette importante initiative régionale qui reliera 12 pays et territoires insulaires du Pacifique au réseau international de télécommunication et leur offrira, par voie de conséquence, d'intéressantes possibilités économiques;

- Ont demandé au Secrétariat du Forum et au Secrétariat de la Communauté du Pacifique de continuer de faciliter le processus de consultation sur le Réseau d'information du Pacifique Sud pour que celui-ci soit opérationnel en 2008;
- Ont pris note du lancement du projet pilote de connexion Internet dans les régions rurales du Pacifique qui permettra de vérifier l'utilité d'installer des microterminaux VSAT dans les zones rurales et éloignées dépourvues de moyens de communication, et noté qu'il faudra 100 sites dans les deux prochaines années pour assurer la rentabilité du projet;
- Ont noté l'utilité potentielle de l'initiative Un enfant, un ordinateur et la nécessité que les responsables de l'éducation évaluent, s'il y a lieu, la priorité qu'il convient de donner à l'initiative dans leur pays comme outil d'éducation et de communication d'informations aux communautés rurales et éloignées;

Développement du secteur privé

- Ont reconnu l'importance de développer des produits et les capacités pour renforcer les petites et moyennes entreprises dans la région;

Stratégies nationales de développement durable

- Se sont engagés à adopter une approche fondée sur les parties intéressées et « le gouvernement dans son ensemble » afin de renforcer et de développer des stratégies nationales de développement durable et ont noté l'importance de concrétiser les priorités des stratégies dans les processus budgétaires nationaux;
- Ont demandé aux organismes régionaux et aux partenaires de développement de planifier et de coordonner ensemble l'aide régionale aux pays insulaires du Forum de façon à ce que les questions sectorielles et interdépendantes soient traitées et mises en œuvre dans les stratégies nationales de développement durable et les processus connexes, les changements climatiques et la sécurité énergétique étant prioritaires pour 2008;

Financement novateur en matière de protection de l'environnement

- Ont réaffirmé l'attachement de leurs gouvernements à la protection de l'environnement et ont demandé aux organismes, partenaires de développement et organisations non gouvernementales du Conseil des organisations régionales du Pacifique d'aider les pays membres à :
 - Intégrer la protection de l'environnement aux processus de planification nationale fondés sur les stratégies nationales de développement durable et les processus budgétaires;
 - Adopter un mode de planification, d'établissement et de gestion des zones de protection de l'environnement qui associe les parties intéressées et qui soit fondé sur une bonne connaissance des avantages économiques, sociaux et environnementaux d'une protection efficace;
 - Déterminer et obtenir les ressources financières nécessaires et effectuer la planification financière requise pour le développement et la gestion des zones de protection à travers plusieurs sources, notamment les

budgets nationaux, les financements privés et les partenaires de développement;

- Déterminer les autres formules de financement de la protection de l'environnement aux niveaux international, régional ou national, en se fondant sur les enseignements tirés des divers modes de financement, notamment les fonds d'affectation spéciale pour la protection de l'environnement et le Fonds pour l'environnement mondial;

Agriculture et exploitation forestière

- Ont demandé au Secrétariat de la Communauté du Pacifique d'élaborer une nouvelle initiative pour l'agriculture et l'exploitation forestière, notamment l'exploitation agricole des atolls, dans le cadre du pilier développement durable du Plan pour le Pacifique qui sera examiné et approuvé en 2008 par le Comité d'action pour le Plan du Pacifique, et ont pris note des ressources et des résultats attendus de l'initiative;
- Ont demandé au Secrétariat de la Communauté du Pacifique et au Secrétariat du Forum d'élaborer ensemble des politiques, plans d'action et processus budgétaires en matière d'agriculture et d'exploitation forestière fondés sur une stratégie nationale de développement durable, en collaboration avec les gouvernements nationaux et avec l'appui technique et financier des organismes régionaux et des partenaires de développement, au besoin;

Gestion des déchets

- Ont engagé leurs gouvernements à intégrer la gestion des déchets aux processus de planification nationale et budgétaires, si nécessaire; adopter une approche gouvernementale globale (y compris de la part des gouvernements locaux) et travailler avec le secteur privé afin de gérer les déchets de façon intégrée; et déterminer et obtenir de nouvelles ressources financières pour la gestion des déchets, y compris au moyen d'instruments économiques (tels que les redevances pour service rendu);
- Ont demandé aux partenaires de développement de fournir les ressources financières et techniques nécessaires pour aider les pays membres à élaborer des stratégies et des systèmes de gestion intégrée des déchets;

Santé

- Ont demandé que des mesures soient prises immédiatement pour freiner la propagation des maladies non transmissibles dans la région et pour renverser la tendance par un engagement multisectoriel et la mobilisation des ressources permettant d'engager des actions fondées sur des données factuelles, notamment par l'examen des priorités budgétaires nationales, l'imposition de taxes ciblées et l'incitation à la production alimentaire au niveau local;
- Ont accepté la prorogation pendant cinq ans, à savoir de 2009 à 2013, de la Stratégie de lutte contre le VIH/sida pour la région du Pacifique (2004-2008) et ont convenu de la modifier pour mettre l'accent sur l'évolution actuelle et nouvelle de l'épidémie, et pour inclure d'autres maladies sexuellement transmissibles;

- Ont convenu que, par suite de la prorogation de la Stratégie de lutte contre le VIH/sida pour la région du Pacifique, il faudrait élaborer la phase 2 du plan de mise en œuvre (pour 2009-2013) et mobiliser des ressources à cette fin;
- Ont accepté d'engager leurs gouvernements à mettre en œuvre les cinq décisions prises par les ministres de la santé du Pacifique qui font partie intégrante de l'Engagement de Vanuatu;
- Ont pris note des décisions des ministres de la santé du Pacifique concernant l'élaboration d'un cadre d'action prioritaire en matière de santé et le financement d'initiatives de santé pour le Pacifique;

Éducation

- Ont convenu que la création et la tenue d'un registre national des qualifications doivent être inscrites dans les plans de développement nationaux et plans stratégiques nationaux pour l'éducation des pays insulaires du Pacifique;
- Ont noté que certains pays avaient créé des unités professionnelles chargées de surveiller la préparation et la tenue de leur registre national des qualifications;
- Ont accepté d'examiner les modalités d'un partage équitable des coûts à long terme d'un registre des qualifications;

Bonne gouvernance

- Ont appuyé le renforcement des institutions garantes de la responsabilité et de l'intégrité et, en particulier, les fonctions de vérificateur général et de médiateur, en ayant recours à une approche régionale et sous-régionale si possible;
- Ont convenu d'examiner les moyens d'élargir la participation, notamment des femmes, aux processus et instances de décision, particulièrement les processus parlementaires;
- Ont affirmé l'importance de s'appuyer dans leur action sur des valeurs solides, se sont félicités du travail fait dans ce domaine et ont demandé aux partenaires de développement, aux organisations régionales et à la société civile d'appuyer la mise en œuvre des principes de responsabilité et de bonne gouvernance adoptés par le Forum, en particulier par l'adoption de codes de bonne gouvernance;
- Ont encouragé le partage des ressources et des capacités pour limiter les problèmes structureux qui freinent la fourniture de services statistiques efficaces dans la région;

Sécurité

- Ont reconnu la nécessité d'envisager l'application du concept de sécurité humaine dans la région dans le but d'élaborer un cadre régional de sécurité humaine à moyen terme qui permettra de mieux comprendre les questions plus larges de sécurité que soulèvent les crises et les conflits et de disposer des moyens de les empêcher et de les traiter, conformément notamment à la Déclaration de Biketawa;

- Ont demandé aux organisations régionales et nationales compétentes ainsi qu'aux secrétariats régionaux des services spécialisés de maintien de l'ordre public de renforcer la collecte et l'échange d'informations en matière de sécurité pour combattre la criminalité organisée et le terrorisme national et transnational;
- Ont noté l'appui général donné à l'examen de la possibilité de conclure de nouveaux arrangements régionaux multilatéraux pour le Pacifique calqués sur l'avenant au Traité de Nioué concernant l'échange de données sur l'application des lois sur la pêche, l'octroi de compétences conjointes pour appliquer la loi et utiliser les données relatives à la pêche pour d'autres activités et ont accepté que le Secrétariat du Forum et l'Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique examinent les moyens d'aller de l'avant à cet égard;
- Ont accepté le Programme 2 en faveur des villes du Pacifique et sa mise en œuvre par l'entremise d'un plan d'action régional, coordonné par le Secrétariat du Forum et le Secrétariat de la Communauté du Pacifique, pour aider les pays membres à faire face aux défis croissants que pose l'urbanisation.

Annexe B

Déclaration de Vava'u sur les ressources halieutiques « Nos poissons, notre avenir »

Nous, dirigeants du Forum sur les îles du Pacifique, réunis à Vava'u, Royaume des Tonga :

Reconnaissant que nos ressources halieutiques régionales sont un moteur essentiel de croissance économique durable dans la région, particulièrement pour les petits États insulaires et qu'elles doivent donc faire l'objet d'une gestion responsable et efficace;

Rappelant l'engagement pris par les dirigeants, en vertu du Plan pour le Pacifique, de maximiser les recettes durables de la pêche en élaborant un cadre de planification de la gestion des pêcheries qui tienne compte des écosystèmes; d'encourager le développement efficace de la pêche, notamment les activités qui apportent une valeur ajoutée; de collaborer pour l'harmonisation des cadres législatifs et d'accès;

Reconnaissant également les aspirations des pays insulaires du Pacifique à renforcer leur engagement à l'égard de la pêche durable et à maximiser les avantages que font rejaillir sur la région les opérations de pêche nationales et étrangères;

Rappelant dans ce contexte, l'appel que nous avons lancé en 2004 pour un meilleur contrôle ministériel des questions que soulève la pêche dans le Pacifique;

Notant avec satisfaction la présentation du rapport sur l'état actuel de la pêche dans le Pacifique qui nous a été remis par le Président actuel du Comité des pêches du Forum à la demande de la soixante-quatrième réunion du Comité, tenue au niveau ministériel, et exprimant notre inquiétude concernant ses conclusions;

Conscients des importantes possibilités économiques qu'offrent à tous nos membres les ressources halieutiques régionales et du rendement relativement peu élevé obtenu par les pays de la région;

Saisis des avis scientifiques selon lesquels la surpêche de deux espèces importantes de la région, à savoir le thon ventru et à nageoire jaune, compromet le niveau des stocks;

Conscients par conséquent de la nécessité impérieuse de prendre collectivement des mesures décisives et immédiates pour que, dans les trois à cinq prochaines années, nous soyons en mesure d'assurer pour nos populations la possibilité de subvenir à leurs besoins, la sécurité alimentaire régionale et la viabilité environnementale de nos mers et de leurs écosystèmes;

Réaffirmons donc l'importance de la pêche pour les économies de tous les pays membres du Forum et nous engageons à :

- Promouvoir la pêche nationale, en particulier l'industrie nationale du thon, dans le contexte de la mise en place progressive d'arrangements de gestion fondés sur le respect des droits et appuyés par un cadre réglementaire et de gestion opportun;

- Développer et gérer la pêche côtière et l'aquaculture pour assurer la sécurité alimentaire, garantir les modes de subsistance viables et la croissance économique pour les générations actuelles et futures des populations du Pacifique;
- Conserver la solidarité régionale parmi les pays membres du Forum dans la gestion des stocks de thon de la région;
- Renforcer notre appui à l'Agence des pêches du Forum, au Secrétariat de la Communauté du Pacifique et aux autres organes régionaux de gestion des pêches qui participent à l'application d'une stratégie à long terme sur la pêche dans le Pacifique et sur les thonidés en particulier afin d'assurer la gestion efficace de ces ressources et d'en tirer des avantages économiques, sociaux et culturels durables;
- Respecter et renforcer les arrangements, accords et mesures de conservation régionaux et nationaux qui assurent la protection de cette ressource essentielle;

Conformément à nos appels antérieurs à une exploitation durable des ressources halieutiques et à nos préoccupations relatives à la sécurité alimentaire des générations futures, nous nous *engageons* solennellement, ainsi que nos gouvernements, à la conservation et à la gestion durable des thonidés grands migrateurs en :

- Mettant en œuvre sans délai toutes les mesures de conservation et de gestion élaborées et acceptées par la Commission des pêches du Pacifique occidental et central (CPPOC);
- Demandant l'adoption, de toute urgence, de mesures supplémentaires par la CPPOC pour régler la surpêche du thon ventru et du thon à nageoire jaune, y compris une diminution de la pêche à la palangre et à la senne coulissante, de même que des mesures précises pour diminuer la pêche aux thons ventru et à nageoire jaune juvéniles;
- Reconnaisant les aspirations des petits états insulaires en développement concernant le développement de leurs pêcheries nationales et faisant appel aux autres pays membres de la Commission pour qu'ils mettent en œuvre des mesures visant à appuyer ces activités;
- Élaborant et en mettant en œuvre, avec l'aide de l'Agence des pêches du Forum, une stratégie régionale de suivi, de contrôle et de surveillance;
- Nous renseignant et prenant des mesures prioritaires opportunes pour renforcer, simplifier et rendre transparentes la gouvernance de nos pêcheries nationales et les formalités concernant les licences de pêche;
- Continuant d'appuyer, s'il y a lieu, l'initiative de marquage des thonidés du Secrétariat de la Communauté du Pacifique, notamment l'application de l'initiative dans les autres régions du Pacifique;
- Appuyant et acceptant le travail de l'Agence des pêches du Forum avec l'appui du Secrétariat du Forum, pour mettre de l'avant, de toute urgence, l'examen de la possibilité de nouveaux arrangements régionaux et multilatéraux pour le Pacifique qui seraient calqués sur l'avenant au Traité de Nioué concernant l'échange de données sur l'application des lois sur la pêche, l'octroi de

compétences conjointes pour appliquer la loi et l'utilisation de données sur la pêche pour d'autres activités;

Conformément à nos débats antérieurs, *réaffirmons* la déclaration sur la gestion du chalutage de fond adoptée lors du Forum de 2006 de Nadi et *accueillons* avec gratitude la résolution subséquente de l'Assemblée générale 61/105 qui demandait des mesures fortes pour régler et gérer le chalutage des fonds marins;

Nous engageons à protéger la biodiversité en haute mer et à conserver et gérer les stocks de poissons chevauchants dans le Pacifique;

Encourageons la participation efficace aux négociations visant la création d'une Organisation régionale de gestion de la pêche du Pacifique Sud fondée sur les meilleures pratiques, compte tenu de son importance stratégique à long terme pour les membres et de l'interaction possible des stocks pélagiques et des ressources en thonidés régies par la CPPOC;

Acceptons de soulever d'urgence ces préoccupations importantes avec les pays pratiquant la pêche en eaux lointaines et les États côtiers régionaux qui participent au dialogue post-session du Forum, et demandons leur étroite coopération;

Demandons à l'Agence halieutique du Forum, au Secrétariat de la Communauté du Pacifique, au Secrétariat du Forum et à la Commission des pêches du Pacifique occidental et central de surveiller ensemble les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces engagements, surtout ceux qui ont été accomplis en matière de gestion régionale des ressources en thonidés en vertu du Plan pour le Pacifique, et d'en faire rapport aux ministres des pêches du Forum lors de la prochaine réunion des dirigeants, pour examen.
